

**SYNDICAT MIXTE DU SCOT CŒUR DU FAUCIGNY**

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL**

**Du Mercredi 29 Janvier 2020**

**Bonneville**

**SOMMAIRE**

***Approbation du Compte-rendu de la dernière séance***

Ordre du jour

***Communication***

Retour sur la réunion avec les Personnes Publiques Associées

***Délibérations***

1. Installation d'une nouvelle déléguée  
Rapporteur : M. Le Président
2. Mise à jour du tableau des effectifs  
Rapporteur : M. Le Président
3. Compte de Gestion 2019  
Rapporteur : M. Le Président
4. Compte Administratif 2019  
Rapporteur : M. Le Président
5. Affectation des résultats 2019  
Rapporteur : M. Le Président
6. Budget Primitif 2020  
Rapporteur : M. Le Président
7. Clef de répartition 2020  
Rapporteur : M. Le Président
8. Adhésion à la fédération nationale de SCoT  
Rapporteur : M. Le Président
9. Taux de promotion  
Rapporteur : M. Le Président

***Questions orales***

L'an deux mille vingt, le vingt-neuf janvier, à dix-neuf heures, le comité syndical s'est réuni en séance ordinaire et publique, à Faucigny, sous la présidence de Monsieur Bruno FOREL, Président.

Date de convocation	: le 22 Janvier 2020
Nombre de délégués en exercice	: 57 / Quorum 29
Nombre de délégués présents	: 36
Nombre de délégués donnant pouvoir	: 1
Nombre de délégués votants	: 37

**Présents :** Mesdames/Messieurs : Gilles SAUTHIER, Jacqueline JACQUET, Laurent DETRAZ, Roland PINGET, Bernard CHATEL, Bruno FOREL, Daniel REVUZ, Luc PATOIS, Jocelyne VELAT, Daniel TOLETTI, Christine CHAFFARD, Joël BUCHACA, Pascal POCHAT-BARON, Jean Pierre MERMIN, Jean Louis TEMIL, Stéphane VALLI, Lucien BOISIER, Annick VAZQUEZ YANEZ, Dominique JIMENEZ, Claude SERVOZ, Gilles ANCRENAZ, Marc CHUARD, Loetitia CHABOUD, Régine REMILLON, Alain CIABATTINI, Gianni GUERINI, Philippe MAUME, Michaël MANIGLIER, Louis FAVRE, Rolland LAVERRIERE, Valérie LANOVAZ DETRUCHE, Daniel BARBIER, Pierre MONATERI, André PUGIN, Jean François CICLET, Jean Louis COCHARD

**Absent(e)s excusé(e)s :** Mesdames/Messieurs : Fabienne SCHERRER, Denis MOUCHET, Nadine PERINET, Carole BUCZ, Yves MASSAROTTI, Alain SOLLIET

**Délégué(e)s donnant pouvoir :** Pascale HEPP

**Assistent :** Léon GAVILLET, Catherine BOSC, Pierre Henri MOSSUZ, Marilyn LHOTE

Monsieur Jean-Pierre MERMIN, est nommé secrétaire de séance.

Il propose d'ajouter un point à l'ordre du jour le point N°9. Cette demande est validée par les membres du Conseil Syndical.

Monsieur le Président constate que le Quorum est atteint et ouvre la réunion du Comité Syndical à 19 h 15.

## **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE DU SYNDICAT**

Le compte rendu de la séance du comité syndicat en date du 11 Décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

## COMMUNICATION

### Retour sur la réunion de présentation du PADD aux personnes publiques associées.

Cette rencontre a permis de recueillir l'intérêt des Personnes Publiques Associées et Personnes Publiques Consultées pour notre PADD et notre démarche qui est considérée comme novatrice. Des demandes pour approfondir certains points ont été formulés par :

Le Pôle Métropolitain du Genevois Français concernant plus particulièrement les territoires des communautés de communes Arve et Salève et Faucigny-Glières ne perçoit pas la prise en compte dans le PADD de la démarche « INTERSCoT ». Il a été noté que le contenu du PADD n'établit pas de lien avec les travaux suivants : projet TEPOS (territoire à énergie positive), Schéma Métropolitain d'Aménagement Commercial (SMAC), ou encore le projet d'armature urbaine du projet de Grand Genève. Le positionnement du PADD sur la valorisation de l'environnement est clairement exposé. Par contre, ils ne perçoivent pas le caractère urbain défini en regard du Grand Genève ni la place du Léman Express dans la politique affichée.

Les services de la DDT ont qualifié notre approche de « novatrice ». Ils sont intéressés par nos travaux et proposent de nous accompagner pour approfondir certaines orientations comme celle relative à la « densité acceptable ». L'envoi du porter à connaissance nous a été annoncé pour juin 2020.

Les SCOT voisins souhaitent eux aussi travailler sur cette thématique avec un objectif de mise en œuvre du SCOT.

Les autres interventions des représentants de la Chambre d'Agriculture, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Fédération des BTP, de l'association des communes forestières ou encore du Syndicat Mixte du Salève ont souligné l'intérêt à lire ce document et les objectifs politiques affichées concernant l'agriculture, l'économie (y compris la problématique ISDI), la forêt (y compris le rôle de l'exploitation forestière dans les enjeux de la transition écologique)...

Chaque participant a été invité à faire par de ces observations par écrit.

Nous nous sommes engagés à mieux exposer nos relations, nos interactions... en appui de notre démarche écosystémique et de nos objectifs pour une vraie opérationnalité qui sera traduite dans le DOO.

## EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

### **1. Installation d'une nouvelle déléguée** **Rapporteur : M. Le Président**

Suite à la démission de Monsieur Jean PELLISSON, délégué suppléant au SCoT cœur du Faucigny, le conseil communautaire des 4 Rivières a désigné, en délibération N° 2019118\_4 du 18 Novembre 2019, Madame Danielle ANDREOLI, pour représenter sa Communauté de communes au sein du Conseil Syndical du SCoT Cœur du Faucigny.

***Cette déléguée suppléante est installée***

***Le Comité Syndical du SCoT cœur du Faucigny, en prend Acte. La liste des délégués du SCOT est désormais ainsi établie :***

#### ***En qualité de Titulaires***

Communauté	Civilité	Nom	Prénom	Qualité	Commune (pour information)
4 Rivières	Madame	BEL	Chantal	Titulaire	MERGEVETTE
4 Rivières	Madame	BUCZ	Carole	Titulaire	SAINT JEOIRE
4 Rivières	Madame	CHAFFARD	Christine	Titulaire	SAINT JEAN DE THOLOME
4 Rivières	Monsieur	CHATEL	Bernard	Titulaire	FAUCIGNY
4 Rivières	Madame	CHENEVAL	Laurette	Titulaire	VILLE EN SALLAZ
4 Rivières	Monsieur	FOREL	Bruno	Titulaire	FILLINGES
4 Rivières	Monsieur	PATOIS	Luc	Titulaire	MARCELLAZ
4 Rivières	Monsieur	PITTET	Serge	Titulaire	VIUZ EN SALLAZ
4 Rivières	Monsieur	REVUZ	Daniel	Titulaire	LA TOUR
4 Rivières	Monsieur	TOLETTI	Daniel	Titulaire	PEILLONNEX
4 Rivières	Madame	VELAT	Jocelyne	Titulaire	ONNION
Arve et Salève	Monsieur	BARBIER	Daniel	Titulaire	SCIENTRIER
Arve et Salève	Monsieur	BLETEAU	Marc	Titulaire	ARBUSIGNY
Arve et Salève	Monsieur	BRIFFOD	Pascal	Titulaire	NANGY
Arve et Salève	Monsieur	CIABATTINI	Alain	Titulaire	ARTHAZ PONT NOTRE DAME
Arve et Salève	Monsieur	CICLET	Jean-François	Titulaire	REIGNIER- ESERY

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 29 JANVIER 2020**

Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Sallet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

Arve et Salève	Monsieur	COCHARD	Jean-Louis	Titulaire	REIGNIER- ESERY
Arve et Salève	Monsieur	DUPONT	Jean-Claude	Titulaire	NANGY
Arve et Salève	Monsieur	FAVRE	Louis	Titulaire	PERS-JUSSY
Arve et Salève	Monsieur	GUERINI	Gianni	Titulaire	LA MURAZ
Arve et Salève	Madame	HEPP	Pascale	Titulaire	MONNETIER-MORNEX
Arve et Salève	Madame	LANOVAZ-DETURCHE	Valérie	Titulaire	SCIENTRIER
Arve et Salève	Monsieur	LAVERRIERE	Roland	Titulaire	PERS-JUSSY
Arve et Salève	Monsieur	MANIGLIER	Michaël	Titulaire	MONNETIER-MORNEX
Arve et Salève	Monsieur	MAUME	Philippe	Titulaire	MONNETIER-MORNEX
Arve et Salève	Monsieur	MONATERI	Pierre	Titulaire	REIGNIER- ESERY
Arve et Salève	Madame	PERINET	Nadine	Titulaire	LA MURAZ
Arve et Salève	Monsieur	PUGIN	André	Titulaire	REIGNIER- ESERY
Arve et Salève	Madame	REMILLON	Régine	Titulaire	ARBUSIGNY
Arve et Salève	Madame	RENOULET	Elodie	Titulaire	ARTHAZ PONT NOTRE DAME

<b>Communauté</b>	<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Commune (pour information)</b>
Faucigny Glières	Monsieur	ANCRENAZ	Gilles	Titulaire	CONTAMINE SUR A
Faucigny Glières	Monsieur	BOISIER	Lucien	Titulaire	BONNEVILLE
Faucigny Glières	Madame	CHABOUD	Loëtitia	Titulaire	GLIERES VAL DE BC
Faucigny Glières	Monsieur	CHUARD	Marc	Titulaire	GLIERES VAL DE BC
Faucigny Glières	Monsieur	GUIGNARDAT	Jean-Paul	Titulaire	MARIGNIER

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 29 JANVIER 2020**

Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Sallet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

Faucigny Glières	Madame	JIMENEZ	Dominique	Titulaire	BONNEVILLE
Faucigny Glières	Madame	LARA LOPEZ	Jessica	Titulaire	BONNEVILLE
Faucigny Glières	Monsieur	LAYAT	Didier	Titulaire	BRISON
Faucigny Glières	Monsieur	MASSAROTTI	Yves	Titulaire	VOUGY
Faucigny Glières	Monsieur	MAURIS DEMOURIoux	Bertrand	Titulaire	MARIGNIER
Faucigny Glières	Monsieur	MERMIN	Jean-Pierre	Titulaire	AYZE
Faucigny Glières	Monsieur	PERY	Christophe	Titulaire	MARIGNIER
Faucigny Glières	Monsieur	SAVOINI	Serge	Titulaire	CONTAMINE SUR A
Faucigny Glières	Monsieur	SERVOZ	Claude	Titulaire	BONNEVILLE
Faucigny Glières	Monsieur	SOLLIET	Alain	Titulaire	VOUGY
Faucigny Glières	Monsieur	TEMIL	Jean-Louis	Titulaire	AYZE
Faucigny Glières	Madame	TRINCAT	Sandrine	Titulaire	MARIGNIER
Faucigny Glières	Monsieur	VALLI	Stéphane	Titulaire	BONNEVILLE
Faucigny Glières	Madame	VAZQUEZ YANEZ	Annick	Titulaire	BONNEVILLE
Vallée Verte	Monsieur	CHARDON	Patrick	Titulaire	BOGEVE
Vallée Verte	Monsieur	DETRAZ	Laurent	Titulaire	SAINT ANDRE DE B
Vallée Verte	Madame	DURET	Marielle	Titulaire	HABERE LULLIN
Vallée Verte	Madame	JACQUET	Jacqueline	Titulaire	HABERE POCHE
Vallée Verte	Monsieur	MOUCHET	Denis	Titulaire	SAXEL
Vallée Verte	Monsieur	PINGET	Rolland	Titulaire	VILLARD
Vallée Verte	Monsieur	SAUTHIER	Gilles	Titulaire	BURDIGNIN
Vallée Verte	Madame	SCHERRER	Fabienne	Titulaire	BOEGE

### **En qualité de Suppléant(e)s**

<b>Communauté</b>	<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Commune (pour information)</b>
4 Rivières	Monsieur	BERTHIER	Yvon	Suppléant	ONNION
4 Rivières	Madame	BOSC	Catherine	Suppléante	PEILLONNEX
4 Rivières	Monsieur	BUCHACA	Joël	Suppléant	VILLE EN SALLAZ
4 Rivières	Monsieur	CHENEVAL	Paul	Suppléant	FILLINGES
4 Rivières	Monsieur	GAMBARINI	Julien	Suppléant	MERGEVETTE
4 Rivières	Monsieur	GAVILLET	Léon	Suppléant	MARCELLAZ

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 29 JANVIER 2020**

Syndicat Mixte du SCot Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Sallet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

4 Rivières	Monsieur	MOSSUZ	Pierre-Henri	Suppléant	SAINT JEAN DE THOLOME
4 Rivières	Madame	ANDREOLI	Danièle	Suppléante	LA TOUR
4 Rivières	Monsieur	PERNOLLET	Alain	Suppléant	FAUCIGNY
4 Rivières	Monsieur	POCHAT-BARON	Pascal	Suppléant	VIUZ EN SALLAZ
4 Rivières	Monsieur	ZADJIAN	Eric	Suppléant	SAINT JEOIRE
Arve et Salève	Monsieur	BRANTUS	Michel	Suppléant	SCIENTRIER
Arve et Salève	Madame	CHALEL	Badia	Suppléante	MONNETIER-MORNEX
Arve et Salève	Madame	CONTAT	Fabienne	Suppléante	ARTHAZ PONT NOTRE DAME
Arve et Salève	Madame	DEAGE	Patricia	Suppléante	SCIENTRIER
Arve et Salève	Monsieur	DOMPMARTIN	Patrice	Suppléant	PERS-JUSSY
Arve et Salève	Madame	DUBET	Béatrice	Suppléant	REIGNIER-ESERY
Arve et Salève	Madame	FERNANDEZ	Denise	Suppléante	NANGY
Arve et Salève	Monsieur	FRUTIGER	Jacques	Suppléant	NANGY
Arve et Salève	Monsieur	JACQUEMOUD	Yves	Suppléant	LA MURAZ
Arve et Salève	Monsieur	JAVOQUES	Sébastien	Suppléant	REIGNIER-ESERY
Arve et Salève	Madame	LEJEUNE	Denise	Suppléant	REIGNIER-ESERY
Arve et Salève	Madame	MATTHEY	Claire	Suppléante	MONNETIER-MORNEX
Arve et Salève	Madame	MAYORAZ	Régine	Suppléante	ARTHAZ PONT NOTRE DAME
Arve et Salève	Monsieur	MORETTI	Pierre	Suppléant	ARBUSIGNY
Arve et Salève	Madame	PAYANT	Isabelle	Suppléante	REIGNIER-ESERY
Arve et Salève	Madame	ROGUET	Isabelle	Suppléante	PERS-JUSSY
Arve et Salève	Madame	ROSSET	Sylvie	Suppléante	PERS-JUSSY
Arve et Salève	Madame	VACHOUX	Esther	Suppléante	ARBUSIGNY
Arve et Salève	Monsieur	VENTURINI	Olivier	Suppléant	REIGNIER-ESERY

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 29 JANVIER 2020**

Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Saillet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

Communauté	Civilité	Nom	Prénom	Qualité	Commune (pour information)
Faucigny Glières	Madame	AVOGADRO	Muriel	Suppléant	VOUGY
Faucigny Glières	Monsieur	BALLALOU	Jean-Paul	Suppléant	MARIGNIER
Faucigny Glières	Madame	BOUCLIER	Véronique	Suppléant	BONNEVILLE
Faucigny Glières	Monsieur	CORRIAS	Giovanni	Suppléant	MARIGNIER
Faucigny Glières	Madame	GAY	Agnès	Suppléant	BONNEVILLE
Faucigny Glières	Monsieur	GOY	Claude	Suppléant	MARIGNIER
Faucigny Glières	Monsieur	GRELAZ	Bruno	Suppléant	CONTAMINE SUR ARVE
Faucigny Glières	Madame	LHOTE	Marilyn	Suppléant	CONTAMINE SUR ARVE
Faucigny Glières	Monsieur	MERCIER	Julien	Suppléant	BONNEVILLE
Faucigny Glières	Madame	MEYER	Marie-Laure	Suppléant	AYZE
Faucigny Glières	Monsieur	NAVARRO	Daniel	Suppléant	BONNEVILLE
Faucigny Glières	Monsieur	PELLET	Marcel	Suppléant	BRISON
Faucigny Glières	Monsieur	PERILLAT	Jean-Yves	Suppléant	PETIT BORNAND LES GLIERES
Faucigny Glières	Madame	PERRIN GOTRA	Caroline	Suppléant	BONNEVILLE
Faucigny Glières	Monsieur	RUBIN DELANCHY	Lilian	Suppléant	MARIGNIER
Faucigny Glières	Monsieur	SARREBOU BEE	Christian	Suppléant	VOUGY
Faucigny Glières	Monsieur	SERVAGE	Christian	Suppléant	GLIERES VAL DE BORNE
Faucigny Glières	Madame	SPANNEUT CAMAZOLLA	Hélène	Suppléant	AYZE
Faucigny Glières	Monsieur	UBERTI	Daniel	Suppléant	BONNEVILLE
Vallée Verte	Monsieur	BOSSON	Jean-François	Suppléant	SAINT ANDRE DE BOEGE

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 29 JANVIER 2020**

Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Sallet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

Vallée Verte	Monsieur	BRON	Marc	Suppléant	HABERE POCHE
Vallée Verte	Monsieur	DUFOURD	Pierrick	Suppléant	VILLARD
Vallée Verte	Monsieur	DUPRAZ	Yves	Suppléant	BURDIGNIN
Vallée Verte	Monsieur	MUSARD	Jean-Paul	Suppléant	BOEGE
Vallée Verte	Monsieur	NICOLAS	Luc	Suppléant	SAXEL
Vallée Verte	Monsieur	OREMUS	Yann	Suppléant	HABERE LULLIN
Vallée Verte	Madame	ROCH	Jacqueline	Suppléante	BOGEVE

*Délibération transmise au représentant de l'Etat le 05/02/2020*

## **2. Mise à jour du tableau des effectifs**

### **Rapporteur : M. Le Président**

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2019, le tableau des effectifs du Syndicat Mixte Cœur du Faucigny est constitué :

- D'un poste d'Ingénieur pourvu
- D'un poste d'Attaché occupé par un agent contractuel sur la base de l'article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984

**Le Comité Syndical du SCoT Cœur du Faucigny, prend acte du tableau des effectifs**

*Délibération transmise au représentant de l'Etat le 05/02/2020*

## **3. Compte de Gestion 2019**

### **Rapporteur : Le Président**

Le comité syndical doit se prononcer sur la tenue des comptes de Mme. La Trésorière de Saint Jeoire en Faucigny pour l'année 2019.

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 29 JANVIER 2020**

**Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny**

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Saillet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

Le compte de gestion présente l'ensemble des opérations budgétaires effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Le compte de gestion dressé par le Percepteur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur est concordant avec le compte administratif 2019 retraçant la comptabilité administrative tenue par M. Le Président pour le budget du Syndicat.

074024  
TRES. SAINT-JEOIRE-BOEGE



**GED**  
II-1  
Exercice 2019

24600 - SYNDIC SCOT COEUR FAUCIGNY  
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	216 772,67	236 000,00	452 772,67
Titres de recettes émis (b)	65 905,36	343 954,51	409 859,87
Réductions de titres (c)	-421,98	109 455,32	109 877,30
Recettes nettes (d = b - c)	65 483,38	234 499,19	299 982,57
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	216 772,67	236 000,00	452 772,67
Mandats émis (f)	35 014,41	232 080,08	267 094,49
Annulations de mandats (g)	10 758,00	718,53	11 476,53
Dépenses nettes (h = f - g)	24 256,41	231 361,55	255 617,96
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	41 226,97	3 137,64	44 364,61
(h - d) Déficit			

074024  
TRES. SAINT-JEOIRE-BOEGE



**GED**  
Etat II-2  
Exercice 2019

24600 - SYNDIC SCOT COEUR FAUCIGNY

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	151 260,67		41 226,97		192 487,64
Fonctionnement	17 089,33		3 137,64		20 226,97
<b>TOTAL I</b>	<b>168 350,00</b>		<b>44 364,61</b>		<b>212 714,61</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>TOTAL II</b>					
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>168 350,00</b>		<b>44 364,61</b>		<b>212 714,61</b>

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 29 JANVIER 2020

Syndicat Mixte du SCOT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Sallet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 05/02/2020

#### **4. Compte Administratif 2019** **Rapporteur : M. Le Président**

##### **Résultats 2019 – Fonctionnement**

<b>Fonctionnement</b>	
<b>Résultat 2018 reporté en 2019 (R002)</b>	17 089,33 €
<b>Résultat 2019 Recettes</b>	234 499,19 €
<b>Résultat 2019 Dépenses</b>	231 361,55 €
<b>Total 2019</b>	3 137,64 €
<b>Total avec reprise du résultat 2018</b>	20 226,97 €

##### **Résultats 2019 – Investissement**

<b>Investissement</b>	
<b>Résultat 2018 (R001)</b>	151 260,67 €
<b>Recettes 2019</b>	65 483,38 €
<b>Dépenses 2019</b>	24 256,41 €
<b>Total 2019</b>	41 226,97 €
<b>Total avec reprise du résultat 2018</b>	192 487,64 €

**Le Président étant sorti, Stéphane VALLI 1er Vice-Président fait voter le Compte Administratif 2019.**

**Le Conseil Syndical du SCOT, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

**- approuve le Compte Administratif 2019 du SCOT.**

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 05/02/2020

## **5. Affectation des résultats 2019**

### **Rapporteur : M. Le Président**

Compte-tenu de la présentation du Compte Administratif lors du précédent comité Syndical et de la clôture du budget, Monsieur le Président proposera au Comité Syndical de délibérer sur l'affectation des résultats 2019.

<b>Restes à réaliser 2019 sur 2020</b>	
<b>Dépenses</b>	0
<b>Recettes</b>	0
<b>Total</b>	0

<b>Affectation fonctionnement 2020</b>	
<b>Résultat 2019</b>	20 226,97 €
<b>Affectation au R1068</b>	0
<b>Affectation au R002</b>	20 226,97 €
<b>Affectation investissement 2020</b>	
<b>Restes à réaliser</b>	0
<b>Excédent reporté (R001)</b>	192 487,64 €
<b>Affectation en R1068</b>	0

**Le conseil syndical, à l'unanimité de membres présents affecte les résultats 2019 du Syndicat Mixte sur le budget 2020 de la manière ci-dessus énoncée.**

*Délibération transmise au représentant de l'Etat le 05/02/2020*

## **6. Budget Primitif 2020**

### **Rapporteur : M. Le Président**

le Budget Primitif 2020 s'inscrit dans la continuité du Débat d'Orientation Budgétaire 2020 du 11 Décembre 2019. Une différence sur le Résultat reporté qui est légèrement supérieur à celui estimé lors du DOB.,

FONCTIONNEMENT		
Dépenses		
	DOB 2020	Projet de BP 2020
011 Charges à caractère général	30 000,00 €	30 000,00 €
012 Charges de personnel	111 000,00 €	111 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante	39 000,00 €	39 000,00 €
022 Dépenses imprévues	2 000,00 €	2 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €
042 dotations aux amortissements	46 700,00 €	46 700,00 €
<b>TOTAL fonctionnement</b>	<b>228 700,00 €</b>	<b>228 700,00 €</b>
Recettes		
002 Résultat reporté	17 000,00 €	20 226,97 €
74 Dotations subventions et participations	211 700,00 €	208 473,03 €
70878 - par d'autres redevables	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>228 700,00 €</b>	<b>228 700,00 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>Dépenses</b>		
	<b>DOB 2020</b>	<b>Projet de BP 2020</b>
001 Deficit reporté	0,00 €	0,00 €
020 Dépenses imprévues	5 000,00 €	5 000,00 €
20 Immobilisation incorporelles	30 000,00 €	230 071,34 €
21 Immobilisations corporelles	5 000,00 €	5 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>40 000,00 €</b>	<b>240 071,34 €</b>
<b>Recettes</b>		
001 - résultat d'investissement reporté	151 672,67 €	192 487,64 €
10_1068 Affectation de résultat - FCTVA	883,70 €	883,70 €
021 Virement section fonctionnement	0,00 €	0,00 €
013 Subventions d'investissement reçues	0,00 €	0,00 €
040 Opérations d'ordre (amortissement)	46 700,00 €	46 700,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>199 256,37 €</b>	<b>240 071,34 €</b>

**Le conseil syndical, à l'unanimité de membres présents approuve le Budget Primitif 2020.**

*Délibération transmise au représentant de l'Etat le 05/02/2020*

## **7. Clef de répartition 2020**

### **Rapporteur : M. Le Président**

Il est proposé la même répartition que celle évoquée lors du Débat d'Orientations Budgétaires validé le 11 Décembre en séance.

Communauté	Clef de répartition 2020 envisagée
4 Rivières	24 %
Vallée Verte	10 %
Arve et Salève	24 %
Faucigny Glières	42 %

Cette participation sera appelée sur l'article 74, « dotations subventions et participations » pour un montant global de 208 473, 03 €

***Le conseil syndical, à l'unanimité de membres présents approuve la clef de répartition 2020 des communautés de communes membres.***

*Délibération transmise au représentant de l'Etat le 05/02/2020*

## **8. Adhésion à la fédération nationale des SCoT**

### **Rapporteur : M. Le Président**

Créée à l'issue des rencontres nationales des SCoT en juin 2010, la Fédération Nationale des SCoT a pour objet de fédérer les établissements publics chargés de l'élaboration et de la gestion des schémas de cohérence territoriale, afin de favoriser la mutualisation des savoir-faire et l'échange d'expériences.

Elle tend :

- d'une part à constituer un centre de ressources et de réseaux pour accompagner, éclairer et faciliter le travail des élus et des techniciens par l'échange d'informations, d'expériences et de savoir-faire sur divers thèmes (évolutions juridiques, méthodologie d'élaboration et de gestion, témoignages...) et formes (veille juridique, commissions de travail, rencontres nationales, régionales, locales..),
- et d'autre part à porter un discours cohérent et partagé de l'ensemble des structures porteuses de SCoT et à constituer un lieu de réflexion et de prospective et une force

**COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 29 JANVIER 2020**

**Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny**

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme SAILLET – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

de proposition dans les débats nationaux en matière d'urbanisme et d'aménagement, et un espace de partenariat avec les élus locaux et leurs associations, l'Etat et ses services, les autres associations d'élus et/ou de professionnels de collectivités territoriales ou œuvrant dans le champ du développement territorial.

Compte-tenu de l'intérêt que peut trouver notre Syndicat à rejoindre la Fédération nationale des SCoT pour bénéficier de ses services et participer aux activités mises en œuvre pour ses adhérents, il est proposé d'adhérer à cette Fédération.

65 % des SCoT adhérents à la fédération nationale (295 établissements au 1<sup>er</sup> Janvier 2017)

La cotisation pour l'année 2020 est fixée, compte tenu de la population du périmètre de notre SCoT, à environ 750 € (0.01 Cts/hab).

**Le Comité Syndical du SCOT cœur du Faucigny à l'unanimité des membres présents**

:

- **approuve l'adhésion à la Fédération Nationale des SCoT ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à régler la cotisation 2020 et signer toutes pièces afférentes à ce dossier.**

*Délibération transmise au représentant de l'Etat le 05/02/2020*

**9. Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade**

**Rapporteur : M. Le Président**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 49 ;

Le Président rappelle qu'il appartient à chaque assemblée délibérante de fixer, sous réserve de l'avis du Comité Technique, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents remplissant les conditions pour être nommés à un grade d'avancement, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promus à ce grade.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade. Il peut varier entre 0 et 100%.

M. Le Président précise que le taux retenu, exprimé sous la forme d'un pourcentage, reste en vigueur tant qu'une nouvelle décision de l'organe délibérant ne l'a pas modifié.

**Le comité Syndical du SCoT Cœur du Faucigny, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents**

**DECIDE**

**Article 1 :**

D'accepter la proposition de la présidence et de fixer, à partir de l'année 2020, les taux de promotion dans la collectivité comme suit :

<b>Cat.</b>	<b>GRADE D'ORIGINE</b>	<b>GRADE D'AVANCEMENT</b>	<b>TAUX %</b>
A	Ingénieur	Ingénieur Principal	100 %

**Article 2 :**

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

*Délibération transmise au représentant de l'Etat le 05/02/2020*

**QUESTIONS ORALES**

Néant

**Plus aucune question n'étant inscrite à l'ordre du jour, Bruno FOREL, Président du SCoT cœur du Faucigny, lève la séance à 19 h 50**

Faucigny, le



Bruno FOREL,  
Président

